

### Mustela lutreola

GB : European mink  
D : Europäischer Nerz  
NL : Nerts

#### Description

Taille (longueur totale, y compris la queue) :  
mâles : 540 mm,  
femelles : 475 mm

Poids :  
mâles : 900 g (max. 1100 g);  
femelles : 600 g (max. 800 g).

Identification :  
Le vison d'Europe, très pareil au putois, a des allures typiques de mustélidé de taille moyenne : corps allongé, assez mince et plutôt cylindrique, oreilles petites, pattes courtes, cou épais. La fourrure est uniformément brun foncé, à peine plus claire sur le ventre. Les poils de bourse, très denses, sont d'une coloration légèrement moins foncée que celle des poils de jarre, très luisants. La teinte générale est assez variable, allant du brun jusqu'au marron très sombre. Les extrémités (pattes et bout de la queue) sont souvent plus foncées. Les lèvres supérieure et inférieure sont bordées d'un liséré blanc d'extension variable, se prolongeant parfois sur le menton.

#### Position systématique :

Ordre : Carnivore  
Famille : Mustelidés

#### Étymologie :

*Mustela* est le nom qui désigne la belette en latin.

*Lutreola* signifie petite loutre, allusion à sa physionomie et à son mode de vie semblables à celui de la loutre.

Vison est un mot saintongeais dérivé du latin *vissio* signifiant puanteur.



© R. ROUX

#### Espèces voisines

Chez le putois, les poils de bourse sont beaucoup plus clairs (blanc-jaunâtre) contrastant nettement avec les poils de jarre. En outre, les marques faciales blanches sont bien développées, lui conférant un masque caractéristique. Contrairement au putois, le vison n'a pas de liséré blanc aux oreilles ni de marque temporale claire.

Espèce très semblable par la taille et la coloration, le vison d'Amérique (*Mustela vison*) est cependant plus grand. La distinction entre les deux espèces peut poser problème sur base de la morphologie externe mais le vison d'Europe a toujours du blanc sur la lèvre supérieure alors que c'est très rarement le cas chez le vison d'Amérique.



Intégration de la diversité biologique dans la gestion des habitats forestiers

2000



MINISTÈRE  
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

# Le Vison d'Europe

## Statuts de protection

- Monde : Espèce de l'annexe II de la Convention de Berne (espèce de faune strictement protégée). N'est malheureusement pas reprise aux annexes de la Convention de Washington (CITES)
- Union européenne : Espèce des annexes II et IV de la directive 92/43 CEE : espèce d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte et la désignation de zones spéciales de conservation (réseau Natura 2000).
- France : Espèce totalement protégée (A.M. du 18 avril 1981 sur la protection de la nature).

## Risques - Menaces

La régression dramatique du vison d'Europe ne peut, dans l'état actuel des connaissances, être imputée à une cause en particulier mais des facteurs défavorables sont aisément identifiables :

- Anciennement, piégeage et actuellement, lutte contre les rongeurs déprédateurs (p. ex. toxicité secondaire des anticoagulants) et les carnivores classés "nuisibles" ;
- compétition avec le vison d'Amérique introduit ;
- pollution des eaux pouvant entraîner, d'une part, une diminution des ressources trophiques et, d'autre part, une contamination par des micropolluants ;
- dégradation physique de l'habitat, principalement des berges des cours d'eau et de leur végétation ligneuse ; assèchement et drainage des zones humides.

L'incidence des micropolluants (métaux lourds, PCBs...) est mal connue, de même que le rôle éventuel d'agents pathogènes.

## Historique et perspectives

Probablement présent des confins de la Sibérie et du Caucase jusqu'aux rivages de l'Atlantique au XIX<sup>e</sup> s., le vison connaît depuis lors, une régression généralisée et fulgurante. Son déclin s'est amorcé, semble-t-il, à la fin du siècle dernier ou au début du XX<sup>e</sup> et s'est traduit par son extinction de nombreux pays d'Europe centrale dès la fin des années quarante déjà, soit avant que ne s'installent des populations férales de Vison d'Amérique ou que la pollution chimique n'ait fait ressentir des effets significatifs. Les populations relictuelles continuent à régresser, sauf peut-être en Espagne où l'apparition de l'espèce semble récente (1951).

## Mesures de gestion favorables à l'espèce

Comme le facteur responsable de la régression catastrophique du vison n'est pas bien connu, il est difficile d'assurer que les mesures de gestion proposées suffisent à enrayer le processus.

Dans toute l'aire de répartition actuelle du vison,

- Abandon des plans de drainage et d'assèchement en vue de l'intensification forestière ;
- Préservation d'habitats propices et variés : forêts alluviales et galeries forestières périodiquement inondées (principalement saussaies, aulnaies et peupleraies) ainsi que milieux marécageux situés le long des cours d'eau (cariçaies, jonchées, bas marais et landes tourbeuses...) ;
- Pas de reprofilage ni de recalibrage des cours d'eau : travaux d'entretien limités aux curages vieux fond-vieux bord ;
- Restauration de corridors favorables à l'espèce pour préparer sa réextension vers d'autres régions ;
- Établir des plans de coupe particuliers en faveur de la conservation de l'espèce ;
- Réglementer le piégeage, la chasse et la pêche aux engins sur les réseaux hydrographiques où la présence de l'espèce est connue.

## Pour en savoir plus :

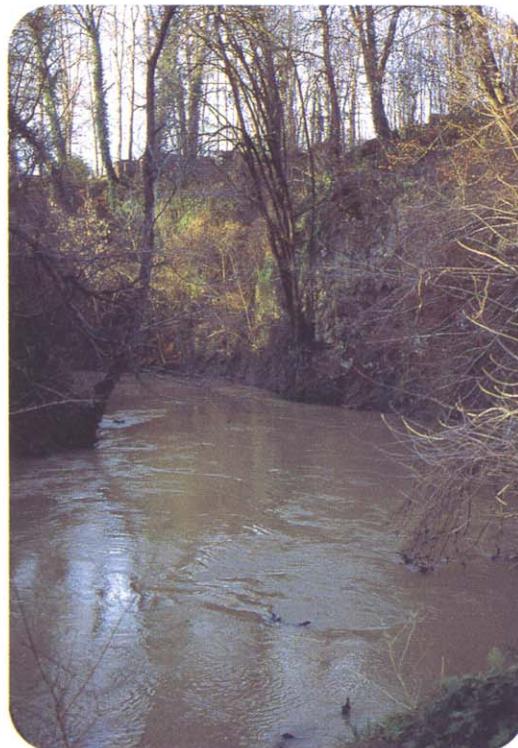
- CAMBY, A., 1990 – Le vison d'Europe (*Mustela lutreola* Linnaeus, 1761). Encyclopédie des Carnivores de France, Ed. Soc. Franç. Étude Protection Mammifères, Nort-sur-Erdre, n° 13, 18 pp.
- DE BELLEFROID M.N. et ROSOUX R., 1998 – Le "vison du Poitou", un hôte des zones humides menacé dans le Centre-Ouest atlantique. Ann. Soc. Sc. Nat. Charente-Maritime, 8 (7) : 865-879.
- SAINT GIRONS M.C., 1991 – Le vison sauvage (*Mustela lutreola*) en Europe. Collection Sauvegarde de la nature, n° 54. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 41 p.
- YOUNGMAN P.M., 1982 – Distribution and systematics of the European Mink, *Mustela lutreola* L., 1761. Acta zool. Fenn., 166 : 1-48.



Auteurs : R. Libois, R. Rosoux, M.-N. de Bellefroid

Mammifères

# Le Vison d'



© G. Corriol / idf

Forêt galerie

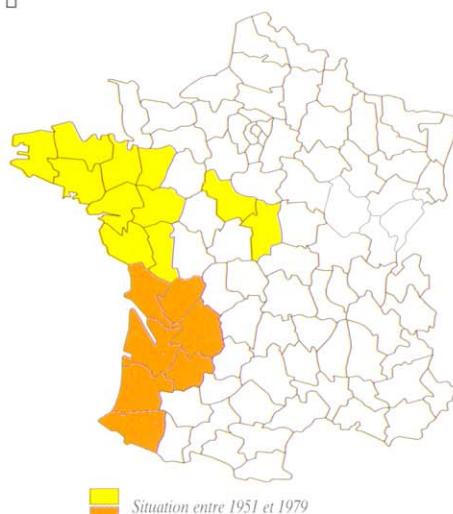
## Reproduction

Peu de données précises existent. Le rut commence à la fin de l'hiver. On ignore si, comme chez d'autres mustélidés, il existe une ovo-implantation différée et si elle est obligatoire ou seulement facultative. La durée de la gestation est d'au moins 35 jours. Les jeunes, au nombre de 3 à 7 naissent nus et aveugles. Leur poids à la naissance est de 6 à 7 grammes. Ils sont allaités durant 8 à 10 semaines mais commencent déjà à prendre de la nourriture solide à l'âge de 3 – 4 semaines, alors qu'ils sont encore aveugles. La maturité sexuelle est atteinte l'année qui suit la naissance.

## Répartition géographique

### En Europe

Jadis, dans presque toute l'Europe continentale jusqu'à la vallée de l'Ob, à l'exception des îles britanniques, de la Norvège et de la Suède, des zones d'altitude, de la région méditerranéenne et des Balkans. À disparu de la plupart de son aire de répartition et ne subsiste plus que dans des zones isolées les unes des autres : pays baltes, N-E de la Belarus, est de l'Ukraine, Roumanie, Russie.



Collectif, Plan de restauration du Vison d'Europe en France, SFEPM, 1999

### En France, Wallonie, Luxembourg

Sa répartition historique en France laisse penser qu'il a pu être présent en Belgique et au Grand-Duché. N'existe plus aujourd'hui que dans le sud-ouest de la France, dans les départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vendée.

L'espèce est absente de Wallonie et du Grand-Duché de Luxembourg.

Mammifères



Intégration de la diversité biologique dans la gestion des habitats forestiers

# *l'Europe*

## *Régime alimentaire*

Intermédiaire entre celui de la loutre et celui du putois, le régime est très éclectique mais dominé par des proies liées aux milieux aquatiques : poissons (gardon, anguille, chabot, perche-soleil...), grenouilles, oiseaux d'eau (canards et poules d'eau) ainsi que mammifères semi-aquatiques (campagnol amphibie, rat musqué, ragondin et rat brun). Le vison mange occasionnellement des couleuvres, des petits campagnols (roussâtre, agreste), des mulots et des passereaux. D'après les premières études réalisées en France, l'exploitation des ressources trophiques s'effectue par "phases" successives, le régime étant dominé au cours de chaque "phase" par un type de proie en particulier.

## *Habitats*

Grande variété de milieux, allant des habitats littoraux dépourvus d'arbres jusqu'aux forêts rivulaires qui constituent sont habitat de prédilection : estuaires, polders, aulnaies et saussaies périodiquement inondées, zones marécageuses, landes tourbeuses, berges boisées des cours d'eau et des étangs. Les gîtes sont établis dans des touradons de laîches, dans des ronciers, dans des terriers de gros rongeurs, dans des tas de bois, ou entre les racines de gros arbres. Très fouisseur, peut également creuser son terrier.



*Empreintes*



*Crottes*

## *Signes de présence*

Les empreintes et laissées sont pratiquement impossibles à distinguer de celles du putois ou du vison d'Amérique. La semi-palmure interdigitale des pattes postérieures (présente également chez le vison d'Amérique) ne se détecte jamais au niveau des empreintes.



© R. Rosoux

## *Activités et déplacements*

Le vison est essentiellement crépusculaire et nocturne. Peu de choses sont connues sur son système social et sur l'étendue de son domaine vital. Il semble qu'en dehors de la période du rut, il mène une vie solitaire dans un domaine vital le plus souvent développé le long d'un cours d'eau ou des berges d'un étang. L'étendue de ce domaine paraît la plus importante en période de rut, allant jusqu'à 10 - 15 km de long. Le vison peut parcourir plusieurs kilomètres en une seule nuit et passer d'un bassin hydrographique à l'autre en empruntant des voies terrestres.